



Région Centre

Le Président,

**Communication du Président du Conseil Régional
à l'Assemblée plénière**

Séance des 20 et 21 décembre 2007

**Direction Générale Formation Education
Direction des Lycées et de l'Action Educative**

Rapport Rousseau «Relever le défi de la construction durable dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement»,

Et

Guide Qualité pour des Constructions Durables

I – CONTEXTE GENERAL :

La préparation du Programme Prévisionnel des Investissements dans les établissements locaux d'enseignement 2008-2013, a été l'occasion pour la Région de mener une réflexion de fond sur les enjeux de la construction durable.

La Région Centre consacre une part élevée de son budget à la restructuration, à la construction des lycées ainsi qu'à leur maintenance et leur mise aux normes.

En décembre 2005, le Président de la Région Centre Michel Sapin confie à Jean-Marc Rousseau, conseiller régional et président de la commission Education Lycées, une lettre de mission l'engageant à faire des propositions pour que les préoccupations de développement durable portées par le Conseil régional trouvent leur application très directe dans notre action sur le patrimoine « lycées ».

Jean-Marc Rousseau a animé un groupe de travail, a visité des réalisations HQE, et a audité des professionnels et experts de la construction avant de rendre son rapport « *Relever le défi de la construction durable dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement* », en juin 2007.

Ce travail riche d'analyses, d'idées nouvelles et de préconisations m'amène à souhaiter qu'il vous soit exposé et que nous prenions connaissance des propositions pour l'avenir ainsi que des applications d'ores et déjà très concrètes qu'il peut trouver dans chacune des opérations d'investissement que nous adopterons désormais.

C'est dans cet esprit également, que la Région a pris l'initiative de rédiger un « *Guide Qualité pour des Constructions Durables* » pour améliorer le niveau de qualité, se donner les moyens de l'atteindre et valider les objectifs.

II – PRESENTATION DU RAPPORT ROUSSEAU

1. Présentation du rapport Rousseau :

Depuis plusieurs années la région Centre est particulièrement engagée dans une démarche de développement durable. Elle s'inscrit dans de nouveaux modes de pensées pour agir autrement. Elle se donne les moyens d'agir dans le nouveau contexte économique et social.

Le nécessaire changement de cap dans l'action publique mérite, face à l'importance de l'enjeu, un engagement concerté de tous les acteurs.

Les notions de participation, de pilotage, de transversalité, d'évaluation évoquées dans notre agenda 21 pour une amélioration continue de nos politiques nous sont chères et nous sommes prêts à aller plus loin dans nos objectifs, à aller plus loin dans l'ajustement de nos méthodes.

Dans cette démarche, Rousseau présente sept propositions pour « *Relever le défi de la construction durable dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement* » :

- 1- Utiliser les nouvelles opportunités de la commande publique ;
- 2- Mettre en œuvre un « Guide Qualité pour des Constructions Durables » dans les Etablissements Publics Locaux d'enseignement ;
- 3- Signer une charte régionale de la construction durable ;
- 4- Voter un plan de mise à niveau énergétique à 10 ans ;
- 5- Intéresser les lycées à la stratégie d'efficacité énergétique ;
- 6- Créer un observatoire permanent de la construction durable dans les EPLE
- 7- Participer à des réseaux de connaissance et d'échange.

2. Eléments d'appréciation

L'essentiel de ces propositions a été repris dans l'objectif 3 du programme prévisionnel des investissements.

III - PRESENTATION DU GUIDE QUALITE POUR DES CONSTRUCTIONS DURABLES

1. Présentation synthétique du Guide Qualité pour des Constructions Durables

Le « Guide Qualité pour des Construction Durables » a pour objectifs essentiels :

- L'amélioration de la relation entre le Conseil régional, Maître d'Ouvrage et les partenaires programmistes et concepteurs des équipements d'enseignement ;
- L'expression claire, consolidée et systématique des exigences et performances recommandées par le Maître d'ouvrage à ses partenaires de l'acte de construire pour répondre aux attentes régionales.

2. Eléments d'appréciation

Afin d'éclairer les travaux des programmistes et des maîtres d'œuvre et de mieux coordonner leurs actions, il semble primordial d'avoir une vision nette et consolidée des exigences régionales en matière de construction, d'extension, de restructuration et de maintenance des bâtiments des lycées.

La vocation du « Guide Qualité pour des Constructions Durables » outre l'implication de tous les partenaires est aussi de valoriser l'action technique et environnementale de la Région sur son propre patrimoine.

La Région Centre ainsi sera dotée d'un guide de références partagé avec nos partenaires de la construction pour relever le défi de la construction durable. Le rapport Rousseau et le guide qualité sont joints en annexe.

Les grandes orientations de la Région en matière de qualité de la construction durable des EPLE feront l'objet d'une charte régionale qui sera élaborée, négociée et signée avec les partenaires du secteur de la construction.

Je vous demande de me donner acte de la présente communication

François BONNEAU